



HOYA
Dunkerque
(59)



• **ORY**



Maîtrise d'ouvrage Groupe Duval, Icade Promotion
Maîtrise d'œuvre ORY.architecture (architecte mandataire de conception), Santer Vanhoof Architectes (architecte mandataire d'exécution), Projex (Fluides, Thermiques, Structure, VRD), Diagobat (Environnement, Acoustique), LAND Territoires et paysages (Paysagiste), OCTOGO (Economiste)
Mission conception et suivi architectural
Programme construction neuve d'un ensemble de 129 logements sur 3 bâtiments
Surface 9 710 m²
Coût 19 M€
Calendrier livraison 2027
Certifications RE2020 seuil 2025, BiodiverCity@
Projet BIM

LOGEMENTS

BÂTIMENTS NEUFS

EN COURS



À la couture entre terre et mer, le projet Hoya devient l'emblème d'un territoire urbain en pleine mutation sur la ZAC du Grand Large. Symbole du passage de relais entre la digue et le port de Dunkerque, le projet de logements de 9 710 m² est à la fois trait d'union et figure de proue du futur quartier de "La Pointe des Alliés", tel un vibrant créateur de lien entre les habitants et avec la nature.

Les volumétries de ces trois bâtiments dessinent une nouvelle topographie en harmonie avec les buttes. En proue de la parcelle, côté mer, deux bâtiments à l'aspect dual émergent. Un autre bâtiment, plus apaisé, reprend l'échelle de la plage par un jeu de déformations de l'îlot, en épannelage. Le langage architectural se veut dunaire, rappelant l'environnement marin. Les courbes des multiples espaces extérieurs

évoquent le bercement des vagues, tandis que les tonalités assurent une variation et une ondulation dans des teintes sablonneuses. Béton matrioé, lasuré satiné et bardages métalliques complètent cette écriture architecturale forte, en harmonie avec son environnement.

Intrinsèquement connecté à son écosystème local, le projet est support d'une biodiversité riche et retrouvée - de la promenade paysagée traversante, aux toitures végétalisées - valorisé par le label BiodiverCity®. La démarche environnementale est engagée et répond à la RE2020 seuil 2025, grâce à l'association d'économies d'énergie, de réduction des impacts environnementaux liés à la construction, de maîtrise de l'analyse du cycle de vie (ACV - BIM) tout comme l'amélioration du confort des usagers.

